

# Regards

sur Anjou

Volume 32, numéro 5 — Juin•Juillet 2005

Projections dans les parcs

## Cinéma en plein air

Vous êtes conviés cet été à des soirées de cinéma inoubliables, en famille ou entre amis, dans divers parcs de l'arrondissement. Du 26 juin au 11 août, des films seront présentés gratuitement sur un écran géant, dès le crépuscule, soit vers 21h.

### À l'affiche cet été

*Venez vous divertir en famille, apportez vos chaises pour plus de confort... et place au cinéma!*



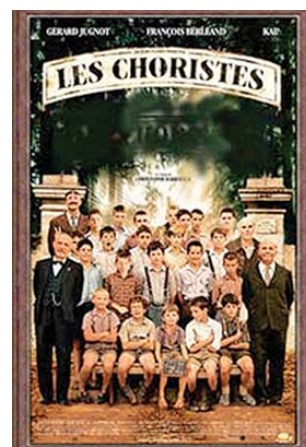
**Robots**  
(90 minutes)

Du 26 au 30 juin



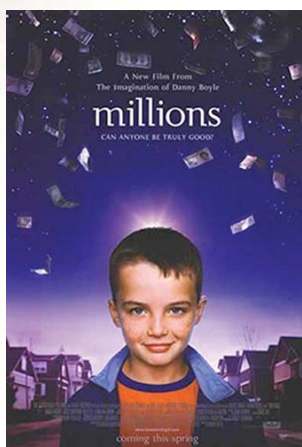
**La fille d'un million de dollars**  
(132 minutes)

Du 3 au 7 juillet



**Les choristes**  
(95 minutes)

Du 10 au 14 juillet



**Millions**  
(95 minutes)

Du 17 au 21 juillet



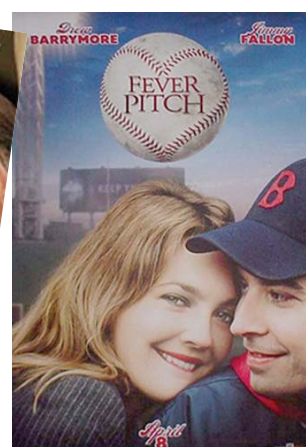
**Miss Personnalité: armée et fabuleuse** (114 minutes)

Du 24 au 28 juillet



**Voyage au pays imaginaire**  
(101 minutes)

Du 31 juillet au 4 août



**Match parfait**  
(107 minutes)

Du 7 au 11 août

### Lieux des projections

**Les dimanches**  
PARC TALCY

7701, avenue Roche-sur-Yon

**Les lundis**  
PARC DU BOGAGE

6200, avenue du Bodge

**Les mardis**  
PARC VERDELLES

8441, place Verdelles

**Les jeudis**  
PARC LUCIE-BRUNEAU

7501, avenue de l'Alsace

Chaque nouvelle projection débute le dimanche. La projection peut être annulée en cas de pluie.



## Séances du conseil d'arrondissement

Les séances du conseil de l'arrondissement d'Anjou feront relâche pour la saison estivale. La prochaine séance régulière aura lieu le mardi 6 septembre 2005, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.



## Bureaux administratifs fermés

Veillez prendre note que les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou, la bibliothèque Jean-Corbeil et la succursale de la bibliothèque seront fermés le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2005, à l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada. Heuresuses célébrations et bon congé à toutes et à tous!



## Enlèvement des ordures ménagères

Les ordures ménagères seront enlevées comme à l'habitude les vendredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet.



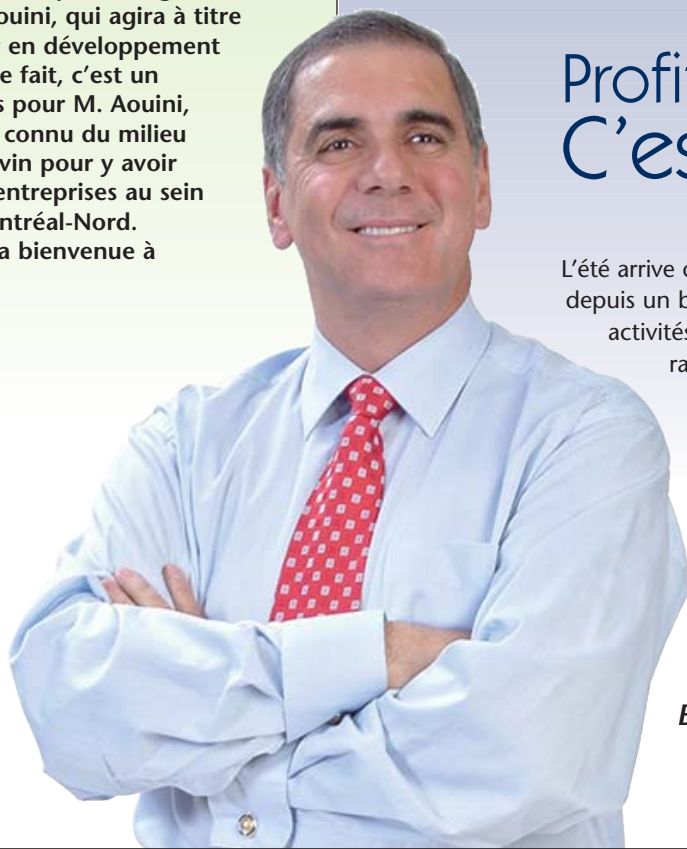
## Entente de gestion CLD Ville de Montréal

Une entente de gestion est intervenue entre la Ville de Montréal et le Centre local de développement d'Anjou (CLD), relativement au financement de ce dernier. Le CLD d'Anjou a également déposé, au conseil d'arrondissement d'Anjou, son plan d'action pour l'année 2005-2006.



## Nouvelle personne ressource au CLD d'Anjou

Une nouvelle ressource vient se joindre à l'équipe du CLD d'Anjou. Il s'agit de M. Mohammed Aouini, qui agira à titre de coordonnateur en développement des entreprises. De fait, c'est un retour aux sources pour M. Aouini, avantageusement connu du milieu économique angevin pour y avoir déjà conseillé les entreprises au sein du CLD Anjou-Montréal-Nord. Nous souhaitons la bienvenue à M. Aouini!



## Bonnes fêtes!

Le conseil d'arrondissement d'Anjou vous offre ses meilleurs vœux à l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada. Que ces fêtes soient pour vous une occasion de célébrer en famille, entre amis ou avec les gens de votre quartier.



Andrée Hénault  
Conseiller d'arrondissement



Luis Miranda  
Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville



Carol Beaupré  
Conseiller de la Ville

## Vers une politique familiale

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, et à l'occasion de la fête de la Famille du 15 mai dernier, le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, a donné le coup d'envoi des travaux devant mener à l'adoption, l'automne prochain, d'une politique familiale et d'un plan d'action triennal.

Un comité de la famille a été formé pour réaliser ce projet. Il se compose de M<sup>me</sup> Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, de participants provenant de l'administration de l'arrondissement ainsi que de représentants d'organismes concernés par les questions touchant la famille. De plus, l'arrondissement d'Anjou a tenu une consultation publique sur ce projet de politique le 14 juin dernier, à la mairie d'arrondissement.

À suivre...



## Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal



## Profiter de ses vacances à Anjou? C'est possible!

L'été arrive officiellement le 21 juin prochain mais, dans l'arrondissement d'Anjou, on se prépare à l'accueillir depuis un bon moment. Nos employés étudiants seront bientôt à l'œuvre pour servir la population lors des activités estivales. De leur côté, plusieurs de nos concitoyennes et concitoyens s'affairent, avec fierté, à rafraîchir leur aménagement paysager en vue du concours Maisons fleuries. Des familles angevines planifient leurs journées de vacances en se préparant à participer à des activités offertes par l'arrondissement d'Anjou. Et elles ont l'embarras du choix: cinéma en plein air, piscines publiques, réseau cyclable, camp de jour, tennis, golf, etc. Vous le constatez comme moi, votre arrondissement offre une multitude d'activités pour vous permettre de profiter de la belle saison, sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

Je vous souhaite un été des plus magnifiques. Que ces prochaines semaines d'une saison hélas trop courte au Québec vous permettent de vous amuser et de refaire le plein d'énergie. Sur la route, redoublez de prudence et d'attention, surtout à proximité des parcs et des terrains de jeux.

**Bon été à toutes et à tous!**



# Montréal capitale mondiale du livre 2005 2006



L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a proclamé Montréal «Capitale mondiale du livre» du 23 avril 2005 au 22 avril 2006. Montréal a obtenu ce titre en raison de la qualité de son programme de promotion du livre et de l'engagement de l'ensemble de ses acteurs du monde du livre.

L'UNESCO a souligné que «la scène littéraire [de Montréal] est en outre d'une grande vitalité. Elle a aussi la particularité de se situer à la croisée de cultures diverses: anglaise, autochtone, caribéenne, française, hispanique ou encore orientale». Après Madrid (2001), Alexandrie (2002), New Delhi (2003) et Anvers (2004), Montréal devient la cinquième ville à recevoir cet honneur. Pour souligner l'événement, plusieurs activités sont prévues dans les bibliothèques de la capitale mondiale du livre, dont celle de l'arrondissement d'Anjou, la bibliothèque Jean-Corbeil.

Les célébrations débiteront avec la présentation d'éléments de l'exposition d'Alain Stanké, *Le livre dans tous ses états*. On pourra y voir des sculptures originales de l'éditeur et écrivain, œuvres qui illustrent un jeu de mots qui renvoie au livre, à l'écriture, à la lecture ou à la critique littéraire. Surveillez la programmation de votre bibliothèque pour connaître les activités entourant la désignation de Montréal comme capitale mondiale du livre. Vous pouvez également consulter le site de Montréal, capitale mondiale du livre, au <<http://mcml.canoe.com/fr>>.

Pour information: 514.493.8260.

## Club de lecture estival

Votre bibliothèque est heureuse de vous annoncer le retour du club de lecture estival, pour le plus grand bonheur des 3 à 12 ans! Le 20 juin prochain marquera le lancement officiel du club angevin de lecture estival «Vite en orbite!». Pour s'y inscrire, il suffit de se présenter au comptoir de prêt de la bibliothèque Jean-Corbeil ou à sa succursale du Haut-Anjou. Chaque membre du club de lecture estival «Vite en orbite!» recevra une affiche, des autocollants, un livret d'activités et d'autres surprises, pour un décollage réussi! Animation et bricolage sont prévus au programme. Tirage de prix chaque semaine.

Pour information: 514.493.8260.



Prix ESTim 2005

## Une Angevine à l'honneur

Le 12 mai dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal faisait connaître les lauréats des prix ESTim 2005 lors d'une soirée de gala, à la TOHU, la Cité des arts du cirque. Dans la catégorie «Entrepreneur(e) autonome», le prix a été remis à une résidente et femme d'affaires de l'arrondissement d'Anjou, M<sup>me</sup> Carole Laforest, présidente de Carole Laforest Conseil inc.

Retraîtée du secteur des cégeps, où elle a travaillé comme gestionnaire des ressources humaines, M<sup>me</sup> Laforest a fondé son entreprise en 1999 pour offrir ses services de conseillère et de formatrice en ressources humaines. Elle fait également du *coaching* individuel auprès des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation de carrière. La lauréate se définit comme une travailleuse de terrain, qui privilégie une approche humaniste et le contact personnalisé.



M<sup>me</sup> Carole Laforest

Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, M<sup>me</sup> Laforest détient un certificat d'agrément d'Emploi-Québec à titre de formatrice dans les champs professionnels de l'administration et du commerce.

Elle siège aussi au conseil d'administration et au comité des ressources humaines du Carrefour jeunesse-emploi Anjou-Saint-Justin. Enfin, elle participe au Club des initiés d'Anjou, un regroupement de gens d'affaires de l'arrondissement. Évidemment elle est aussi membre de la Chambre de Commerce de l'Est de l'île de Montréal.

Toutes nos félicitations à M<sup>me</sup> Carole Laforest.

## Album-souvenir 1956-2006

# Faites partie de l'histoire

Le comité organisateur du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou vous invite à inscrire un moment de votre histoire dans l'album-souvenir de cette importante commémoration. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour les familles, les organismes, les industries et les commerces angevins de s'inscrire dans la mémoire angevine. Témoignage vivant de notre communauté, l'album-souvenir rappellera les grands moments de l'histoire d'Anjou.

### Comment participer?

L'album-souvenir sera composé de deux parties. La première sera consacrée à l'histoire d'Anjou et la seconde, aux familles et aux organismes qui voudront réserver une ou plusieurs pages, dans lesquelles ils pourront remonter dans le temps pour relater la vie, les œuvres, les réalisations et les événements importants, et ce, avec des photos appropriées.

Le coût d'une page est de 125 \$, et le souscripteur recevra gratuitement un exemplaire de l'album-souvenir, des copies supplémentaires étant disponibles au coût de 50 \$ l'unité. Un maximum de cinq photos par page, illustrant de façon éloquentes les temps forts vécus au sein de chaque famille, et quelques lignes de texte permettront de bien situer la famille et de la présenter à la communauté.

### Photos

Tous les genres de photos (noir et blanc ou en couleurs) sont acceptés: photos traditionnelles, diapositives, négatifs, et même les photos sur zinc. Les photos prises avec un appareil de type Polaroid peuvent être reproduites, mais leur qualité n'est pas toujours bonne. Il faut donc les éviter le plus possible. Les coupures de journaux, disquettes, photocopies laser et photos numériques sont refusées (sauf les photos numériques imprimées de 4 po x 6 po, d'une résolution minimale de 300 dpi).

### Formats

Tous les formats sont acceptés, à partir de un pouce carré. Pour que soit reproduite uniquement une partie d'une photo, décrivez sur une feuille la partie que vous voulez faire reproduire.

### Information

Nous vous invitons à communiquer avec un représentant du comité de l'album-souvenir. Cette personne répondra à vos questions avec plaisir, vous aidera à préparer le matériel requis pour la réalisation de votre page et à remplir le formulaire d'adhésion.

Madeleine Tremblay	514.352.2248
Claude Biron	514.352.4997
Micheline Risler	514.351.8611
Nathalie Riopel	514.493.1281, poste 324
Lionel Armstrong	514.996.3111

Gracia Ricard	514.351.5250
Lise Lalonde	514.353.2560
Mireille Bonin	514.493.1323
Edgar Belfort	514.493.1053
Berthe Dingle	514.352.2293

**Le nombre de pages est limité... réservez les vôtres sans tarder!**





# En lutte contre le virus du Nil occidental



Les activités de traitement préventif, de surveillance et de protection contre le virus du Nil occidental se poursuivent cet été, partout au Québec. Cette opération a été un succès en 2004 grâce à la collaboration des quelque 50 000 citoyens qui ont utilisé les services de Communication-Québec pour signaler des oiseaux morts et s'informer des mesures de protection personnelle appropriées.

Cette année, on épandra des larvicides dans trois régions (île de Montréal, Laval et Montérégie) pour tuer les larves de maringouins avant qu'elles ne deviennent adultes, là où elles ont tendance à se développer, par exemple dans les étendues d'eau stagnante.

## Que pouvez-vous faire?

Pour faire obstacle à la reproduction des maringouins et, de ce fait, contrer la transmission du virus du Nil occidental, il suffit d'assécher les endroits ou les objets où l'on trouve de l'eau stagnante, comme :

- les abreuvoirs d'oiseaux;
- les piscines qui ne servent pas;
- les jouets d'enfants;
- les réservoirs d'eau de pluie;
- les soucoupes des pots à fleurs;
- les pneus;
- les gouttières.



## Vous pouvez également :

- remplacer vos vieilles moustiquaires percées;
- introduire des poissons dans vos étangs décoratifs, car ceux-ci raffolent des larves de maringouins!

## Comment se protéger?

Le moustique contracte le virus du Nil occidental en se nourrissant du sang d'un oiseau infecté. Il le transmet ensuite aux animaux et aux humains en les piquant. Voici quelques conseils pour vous en protéger :

- utilisez des chasse-moustiques;
- portez des vêtements longs et clairs lorsque les maringouins sont abondants;
- redoublez de vigilance au lever et au coucher du soleil, périodes de la journée où les maringouins sont les plus actifs.

## À qui signaler un oiseau mort?

Il est reconnu que les oiseaux les plus susceptibles d'être infectés par le virus du Nil occidental sont les corneilles, les corbeaux et les geais bleus. Il faut donc signaler tout oiseau de l'une de ces trois espèces trouvé mort, en appelant Communication-Québec.

Pour en savoir plus,  
visitez le <[www.virusdunil.info](http://www.virusdunil.info)> ou  
appelez Communication-Québec  
au 1 800 363.1363.

## Ligne info flore et faune

Le Service d'information sur la nature en milieu urbain (SINMU) est à l'œuvre, cet été encore, pour aider les résidents des différents arrondissements montréalais à résoudre divers problèmes d'infestation ou de visiteurs indésirables dans leur jardin, leur potager, leur maison ou sous leur balcon. Ce service gratuit peut vous être très utile si vous voulez éloigner les mouffettes ou les insectes, ou encore si vous désirez venir en aide à un oiseau blessé. On offre également des conseils sur le contrôle biologique des plantes nuisibles et des trucs pour attirer les oiseaux dans votre cour.

Établi au campus Macdonald de l'Université McGill, le SINMU favorise la coexistence de la communauté urbaine avec la nature, en proposant une approche biologique, écologique et pacifique. On peut communiquer avec ce service de diverses façons : par téléphone au 514.398.7882, par courriel à <[nature@nrs.mcgill.ca](mailto:nature@nrs.mcgill.ca)> ou en se rendant au Campus Macdonald, bâtiment Raymond, porte R3-038, Sainte-Anne-de-Bellevue, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (du lundi au vendredi, de mai à la mi-août). Pour en savoir plus visitez le <[www.agrenv.mcgill.ca/urban-nature/](http://www.agrenv.mcgill.ca/urban-nature/)>.





# Concours Maisons fleuries 2005

Le Comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec l'administration, vous invite à participer à l'édition 2005 du concours Maisons fleuries. Aucune inscription n'est requise. Du 25 au 31 juillet prochains, les membres du comité sillonneront les rues de l'arrondissement pour y recenser les plus beaux parterres et balcons fleuris. Et, du 1<sup>er</sup> au 7 août 2005, un photographe immortalisera sur pellicule les aménagements retenus par le Comité d'embellissement.

## Le Comité d'embellissement et son rôle

Le Comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou est composé de huit citoyens bénévoles, désignés par le conseil d'arrondissement, et d'un représentant de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Pour choisir les plus beaux parterres ou balcons, le comité se répartit en équipes de deux personnes pour s'assurer de couvrir tout le territoire angevin. Une fois leur travail de repérage complété, les équipes se réunissent pour regarder les photos prises par le photographe et sélectionner les plus belles réalisations. Une soirée est ensuite organisée pour remettre des plaques aux gagnants.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Catégories

- Maisons unifamiliales, duplex et maisons de ville
- Balcons
- Copropriétés
- Commerces
- Industries

### Critères de sélection

- Choix des végétaux
- Propreté de la propriété
- Aménagement paysager
- Beauté des végétaux et de la pelouse

### Sélection des gagnants

Le comité choisira un maximum de deux gagnants par catégorie et par quartier. Les personnes qui ont gagné deux années consécutives ou deux fois en quatre ans ne seront pas retenues deux années de suite. Tous les participants ont une chance égale de gagner. Les membres du Comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou font leur choix parmi les plus beaux aménagements, en fonction des critères de sélection.



## Ce sera bientôt la saison de l'herbe à poux

# À vos souhaits!

Au Québec, 10 % des gens sont affectés chaque année par le pollen de l'herbe à poux. Les coûts économiques annuels liés à ce problème sont estimés à près de 50 M\$. Pour contrôler l'herbe à poux, la méthode la plus simple, la moins coûteuse, et qui n'entraîne aucun risque, est l'arrachage manuel des plantes. En les arrachant avant la floraison (vers le début d'août), non seulement elles ne produiront pas des millions de grains de pollen, mais elles ne se reproduiront pas et n'envahiront pas les terrains.

### Comment reconnaît-on l'herbe à poux?

Il existe trois espèces d'herbe à poux : la petite, la grande et la vivace. La petite est celle que l'on retrouve le plus fréquemment. Elle s'installe le long des trottoirs, dans les ruelles et autour des arbres bordant une rue. Ses caractéristiques sont les suivantes.

- **Ses feuilles** : d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées, elles sont opposées à la base et alternées à l'extrémité supérieure.
- **Sa tige** : elle est couverte de poils.
- **Ses fleurs** : les fleurs mâles sont verdâtres, regroupées en épi au sommet de la plante, et peuvent mesurer jusqu'à 15 cm.
- **Sa hauteur** : à maturité, la plante mesurera généralement entre 10 cm et 100 cm (4 po à 40 po).

### Croissance

Les graines d'herbe à poux germent habituellement à la mi-mai et la plante atteint sa maturité entre la fin juillet et la mi-août. À ce moment, les fleurs mâles sont épanouies et relâchent leur pollen.

### Conseils

Voici quelques conseils qui vous aideront à alléger les symptômes de l'allergie à l'herbe à poux :

- Éliminez le mal à la racine : détruisez le plus de plantes possible lorsque vous en trouvez. Notez que la plante n'est pas allergène au toucher.
- Favorisez les activités extérieures en fin de journée, alors que la concentration de pollen d'herbe à poux est moins élevée.
- Sortez après la pluie, alors que les grains de pollen sont collés au sol.
- À la maison, utilisez un climatiseur ou un filtre à air.





## Réglementation concernant les cordes à linge

Faire sécher ses vêtements sur la corde à linge est une pratique qui remonte à très longtemps, mais qui ne se démode pas. C'est aussi une excellente façon de réduire la consommation d'électricité et de permettre à votre lessive de sentir l'air frais.

### Réglementation

L'article 40 du Règlement 1607 concernant la paix, le bon ordre et les nuisances dans l'arrondissement d'Anjou stipule ce qui suit: «Le fait d'étaler, exposer ou accrocher du linge, des vêtements ou autres objets qui sont étendus pour fins de séchage ou autres, sur les balcons, les galeries, les terrains, les poteaux, les séchoirs et les cordes à linge **faisant face à la voie publique**, constitue une nuisance.»

Vous aurez donc compris que vous pouvez faire sécher vos vêtements, votre literie ou vos serviettes à l'arrière de votre résidence. Par ailleurs, nous vous rappelons que le règlement 1447 concernant le zonage de l'arrondissement d'Anjou interdit l'installation de cordes à linge dans les secteurs R-1 à R-22, correspondants au quartier Anjou-sur-le-Lac. En contrepartie, les résidents de ces secteurs peuvent utiliser une corde à linge de forme carrée (séchoir portatif), dont la hauteur maximale est de 2,15 m et qui couvre une surface maximale de 4 m<sup>2</sup>.

### Entretien

Aussi, par respect pour votre voisinage, veillez à l'entretien régulier de votre corde à linge, en vous assurant que son mécanisme ne grince pas de manière excessive. Bien des bruits peuvent nous agacer. Pourtant, s'il en est un facile à éliminer, c'est bien celui causé par le grincement d'une poulie puisqu'il suffit d'enduire le mécanisme d'un lubrifiant. Faites-vous, de grâce, des amis de vos voisins.

Merci de votre collaboration, et bonne lessive!

## Soirées de danse en plein air

Les traditionnelles soirées de danse en plein air sont de retour cet été, pour le plus grand plaisir des danseurs! Et, à la demande générale, ces soirées de danse débiteront à 18 h30 pour se terminer à 21 h30. Vous êtes donc cordialement invités à vous joindre à la danse, tous les mercredis, du 29 juin au 10 août, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement d'Anjou.

M. Serge Fréchette assurera l'animation de ces belles soirées, avec son entrain et sa bonne humeur! L'entrée est gratuite. Bienvenue à tous, petits et grands!

## Éliminons les graffitis!

À Montréal, il en coûte chaque année 1,2 M\$ à l'administration municipale pour le nettoyage des graffitis qui couvrent les murs des édifices et des installations de la Ville, sans compter ceux qui ornent les immeubles privés. N'hésitez pas à signaler les graffiteurs à la police si vous les surprenez en pleine action. Vous contribuerez à réduire les effets de cette coûteuse pollution visuelle.



# L'eau, une ressource à préserver



L'eau potable est une ressource précieuse et coûteuse à produire, qu'il faut utiliser raisonnablement. L'arrondissement d'Anjou vous invite une fois de plus cet été à mettre en pratique des mesures d'économie d'eau et à respecter la réglementation en vigueur.

Un jardin peut très bien fleurir et avoir fière allure avec un arrosage contrôlé. Voici quelques conseils:

- Si vous arrosez trop la pelouse ou vos plantes, elles s'abstiendront d'enfoncer leurs racines dans le sol et dépendront des arrosages. Arroser moins souvent, au contraire, renforcera plantes et pelouse.
- Utilisez le système d'arrosage goutte à goutte.
- Étendez un paillis provenant de matières végétales (écorces, copeaux de bois, feuilles, paille, etc.). Vous réduirez ainsi de 73 % les pertes d'eau liées à l'évaporation et profiterez d'un apport de compost naturel.
- Arrosez très tôt le matin (avant 8h, en vertu du règlement de l'arrondissement), soit avant que la rosée ne se soit évaporée.

### Extrait du règlement 1031 concernant l'arrosage dans l'arrondissement d'Anjou (article 8)

Il est défendu:

- De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre 8h et 18h
- D'arroser lorsqu'il pleut
- D'arroser plus d'une heure à la fois en tout temps
- D'arroser de telle manière que l'eau tombe ou ruisselle dans la rue
- D'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance, cette dernière ne devant pas avoir dans tous les cas une ouverture de plus d'un quart de pouce (1/4")

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à consulter le site de RÉSEAU environnement au <[www.reseau-environnement.com](http://www.reseau-environnement.com)>. RÉSEAU environnement est un organisme sans but lucratif qui privilégie la sensibilisation de la population à la cause de l'économie de l'eau potable.

## Vous déménagez?

### Ne lui faussez pas compagnie

Vous avez tout prévu, tout préparé: les amis pour transporter les boîtes et les gros meubles, le camion de déménagement, le changement d'adresse. Bref, vous n'avez rien oublié... sauf peut-être votre animal de compagnie. Vous vous dites peut-être: «Bah! Le prochain occupant en prendra soin!». N'y comptez pas trop, car on recense un trop grand nombre d'animaux abandonnés par leur maître au cours de la période des déménagements. Pensez-y bien avant votre déménagement. Et, si votre animal ne peut vous accompagner là où vous emménagez, trouvez une solution plus respectueuse que l'abandon.

### Le bac à la bonne adresse

Nous vous rappelons que votre bac servant à la collecte sélective des matières recyclables doit demeurer à la résidence où il se trouve. Vous ne pouvez pas l'apporter avec vous lorsque vous déménagez, même si vous ne quittez pas l'arrondissement d'Anjou. Le prochain occupant sera heureux de pouvoir utiliser ce bac pour participer, lui aussi, à la collecte sélective.



### Des dates et des lieux à retenir

## Collecte de RDD

Nous vous rappelons que la collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) de la Ville de Montréal s'arrêtera au parc Roger-Rousseau (7501, avenue Rondeau, arrondissement d'Anjou), le samedi 2 juillet prochain, de 9h à 17h. À cette occasion, vous pourrez vous débarrasser de vos RDD. Par ailleurs, si vous ne pouviez déposer vos RDD lors de la collecte itinérante, vous pourrez le faire à l'Éco-centre de Rivière-des-Prairies, situé au 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour du service de la voirie, sise au 9255, boulevard Henri-Bourassa Est (entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies).

Pour joindre l'Éco-centre, téléphonez au 514.868.4277. L'horaire d'été, en vigueur du 15 mars au 14 octobre inclusivement, est le suivant.

Du mardi au vendredi: 9h à 18h  
Samedi et dimanche: 9h à 17h  
Lundi: fermé

Pour plus de renseignements sur la collecte itinérante, composez le 514.493.5134.



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé  
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.  
Impression: Les impressions IntraMédia  
Tirage: 21 500 exemplaires  
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)  
Téléphone: 514.493.8000  
Site Web: [anjou.ville.montreal.qc.ca](http://anjou.ville.montreal.qc.ca)  
Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.  
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.